



...en direct du CHSCT

Caisse d'Epargne Bretagne Pays de Loire

Expression syndicale des élus *Sud* – CHSCT du 18 juin 2015

EVOLUTION DE L'UTILISATION DE LA MESSAGERIE ELECTRONIQUE ET DE LA RELATION PAR TELEPHONE AVEC LA CLIENTELE.

Il s'agit d'un retour suite à une enquête multicanal datant de novembre 2014, où 790 salariés (du CC au DA) ont répondu.

La conclusion est claire : EXPLOSION de la charge de travail liée au téléphone et aux mails (client et interne).

Que compte faire la direction ? RIEN, si ce n'est quelques actions « sparadraps ».

VOTE SUR LE PRINCIPLE D'UN REGLEMENT INTERIEUR DU CHSCT

Les élus SUD étaient favorables à cette mise en place (un règlement intérieur existe actuellement pour le Comité d'Entreprise).

Notre but était de mettre en place un règlement plus favorable que le Code du Travail. S'il existe, au sein du CHSCT, des commissions qui donnent actuellement satisfaction à tous, sur de nombreux points, Direction et élus ont des interprétations divergentes sur le fonctionnement de l'instance (information sur les accidents de travail, établissement de l'ordre du jour, etc...).

Les élus SUD souhaitaient faire le point de la situation actuelle, éclaircir les nombreuses divergences et obtenir des avancées significatives pour les élus.

Seuls la Direction et les élus SUD ont voté ce principe. La majorité des voix n'étant pas atteinte, le projet ne sera pas étudié.

INFORMATION SUR LE REMPLACEMENT DE L'OUTIL PRESTO

L'outil PRESTO est remplacé par l'outil PIECO (pièces et contrôle). La Direction nous en présente les avantages : intégration dans NEO, simplification de la saisie des éléments du dossier.

Dans le système Presto, le recueil des pièces obligatoires et l'analyse du dossier pouvaient se préparer en parallèle. Les élus SUD se demandent à quel moment les accords SACCEF sont intégrés par rapport aux éléments transmis pour accord aux délégataires.

Des blocages administratifs ne vont-ils pas perturber l'avancement des dossiers ? et générer du stress chez les commerciaux ... dans l'attente de la transmission de toutes les pièces obligatoires ?

ENQUETE DIAPASON

Tous les salariés ont été « invités » à répondre à l'enquête DIAPASON. Les chiffres montrent que 95% des cadres de l'entreprise se sont exprimés.

« INVITATION » ou « OBLIGATION » ?

Les élus Sud au CHSCT :

David BONZOM – Marie-Françoise COMBOUE – Gilles DURAND (secrétaire) – Mélissa DUTHOY – Nicole GOALIC – Valérie RAULT – Hervé TESSIER

Le représentant syndical SUD : Fabien CLOIREC

SUD Caisse d'Epargne Bretagne – Pays de Loire www.sudbpce.com

Nantes – dom 55951 -

☎ 02 72 20 34 87

☎ 02 40 16 95 28

✉ sud.cebpl@orange.fr

Vannes – dom 22350 -

☎ 02 22 07 50 56

☎ 02 97 01 58 24

✉ clauda.corbel@aliceadsl.fr

Rejoignez-nous sur Facebook 

